LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 82 Mercredi le 26 octobre 1983 20 pages 0.50

L'Association Bugnet et trois parents intentent une poursuite judiciaire

L'Association de l'École Georges-et-Julia Bugnet avec trois parents francophones, Jean-Claude Mahé, Angéline Martel et Paul Dubé, ont déposé une plainte à la Cour du Banc de la Reine, district juridique d'Edmonton.

Cette action demande à la Cour de déclarer qu'il y a un nombre suffisant d'enfants, dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité de langue française en Alberta ou dont les parents ont reçu leur instruction au niveau primaire au Canada dans la langue française et qui résident en Alberta, pour justifier le droit de recevoir leur instruction dans la langue de la minorité française conformément à l'article 23 de la Charte canadienne des Droits et Libertés.

Cette action demande aussi une déclaration de la part de la Cour qu'il existe un droit pour la minorité francophone de l'Alberta de se voir accorder des pouvoirs, des droits et des devoirs équivalents à ceux dont jouient les parents d'enfants parlant Anglais, y inclus le droit de faire éduquer leurs enfants dans un programme entièrement de langue française. D'autres questions comprennent le pouvoir de signer des contrats avec le personnel enseignant et administratif et de mettre en oeuvre le curriculum albertain en français dans des établissements éducatifs de la langue française. Est également demandé le povoir d'élir des conseillers scolaires et le pouvoir de prélever les taxes et de tout autre façon fournir des revenus pour l'opération des établissements éducatifs de langue française.

La question sous-jacente à cette action est de fournir égale opportunité à l'éducation primaire et secondaire en Alberta dans les deux langues officielles du Canada.

Avis aux membres de l'ACFA assurés par l'assurance populaire Desjardins

La compagnie Desjardins est présentement en négociations avec la Caisse Francalta et les autres Caisses Populaires en Alberta afin de permettre aux assurés de l'Assurance Populaire Desjardins (jadis l'Assurance-Vie Desjardins) de payer localement à ces Caisses leurs prime d'assurance.

Pour le moment, tous les assurés de Desjardins qui désirent renouveler leur plan après le 30 novembre, doivent envoyer aussitôt que possible leur demande d'adhésion au Plan d'Assurance Populaire Desjardins en se servant de l'enveloppe de retour qu'ils ont reçue à cet effet. Par la suite l'Assurance Populaire Desjardins vous avisera personnellement des procédures à suivre pour les perceptions de cotisations régulières.

Nous vous rappelons que la compagnie Desjardins a étendu votre protection jusqu'au 30 novembre 1983.

L'ACFA

Au Conseil français de l'A.T.A.

Les professeurs isolés seront mieux servis

Par Jacques Therrien

Le congrès annuel du Conseil Français de "The Alberta Teachers' Association" a eu lieu, du 14 au 16 octobre dernier, à l'Hôtel Edmonton Inn, à Edmonton.

Un programme chargé attendait les congressistes qui, cette année, étaient de 388 comparativement à 250 pour le congrès de 1982. C'est un signe certain de la valeur de ce comité.

Le but du congrès de cette année était de faire le point sur les activités et les résultats obtenus. On sait que le principal mot d'ordre de l'année dernière était de retrouver les professeurs isolés afin de leur permettre un accès plus facile au matériel didactique et pédagogique mis à leur disposition, en français.

Ils se sont fixés les mêmes objectifs pour l'année 1983-84. La politique, ou la raison d'exister de cet organisme, est que les gens, surtout les enseignants, ont besoin de se rejoindre, de devenir un groupe plus fort et plus efficace au point de vue pédagogique.

Certains amendements à la Constitution du Conseil ont aussi été votés et, comme à toute assemblée, les élections.

FAISONS LE POINT

ENSEMBLE

Conseil Français de l'ATA.

Les présidents sont: élu, Ernest Lefebvre; sortant de charge, Gracia Brinkman; et Léo Trucotte assurera le mandat de l'an prochain.

Les directeurs et leur régionale respective: Angela Gauthier, Donnelly; Louise Laventure, Fort McMurray; Laurent Johnson, Bonnyville; et Jean-Claude Nadeau de Calgary.

La trésorière demeure Mme Rita Delongchamps, et l'éditeur, Mlle Hélène Landry.

Quant aux représentants régionaux, ils sont Mme Louise Huard de Calgary, Soeur Pauline Granger de Rivière-la-Paix, et Karina Younk d'Edmonton.

Le point se faisait surtout sur les sujets suivants: lecture au primaire, enseignement aux ateliers, poésie au secondaire, orthopédagogie au primaire et au secondaire, art dramatique, intégration des études sociales, nouveaux programmes scolaires, musique à l'élémentaire, famille et éducation de l'enfant, informatique et logiciels pour l'enseignement en français et rédaction au secondaire.

Les activités, outre l'inscription et le vin et fromage, comprenaient une exposition des maisons d'éditions, des ateliers, l'assemblée générale, une exposition de matériel et la messe.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par monsieur Lionel Desjarlais, Ph. D., de l'Université d'Ottawa, et le banquet était rehaussé par la participation des Chantamis et de la Gigue électrique (Encore).

Les conférenciers étaient: Mesdames Jocelyne Beaulieu-Dorfman, Louise Dolbec, Suzanne Gareau, Diane Lalonde-Bergeret, France Levasseur-Ouimet, Roberte Le-Boulanger-Salerno, Lucille Mandin, Isabelle Quentin, Marie-Jeanne Rossier, Denise Stocco; Soeur Thérèse Potvin; Mademoiselle Hélène Landry, et messieurs Lionel Desjarlais, Gérard Fallon, Benoît Fortin, Claude Ouimet, Ghislain Pouliot, Jaime Romero et Sylvain Vaillancourt.

Il est ressorti d'un sondage mené l'automne dernier que les besoins marqués par les enseignants de l'Alberta sont: le matériel didactique, les services du Ministère, les librairies et bibliothèques comme centres de ressources, l'aspect culturel, entre autres, les spectacles, et le Conseil Scolaire Français.

L'Alberta Education a mis sur pied 8 comités qui oeuvrent sur divers aspects de l'enseignement en français.

Le Conseil français lance un appel pour des volontaires aptes à siéger sur ces comités. Pour plus d'informations et de détails, vous pouvez téléphoner à Keith, en signalant 453-2411 ou 1-800-232-7208.

SOCIETE CANADIENNE
Suite 10, 468 rue
Montréal, Québec
H2Y 2S1

L'Ouverture de la Coopérative d'Habitation de St-Isidore

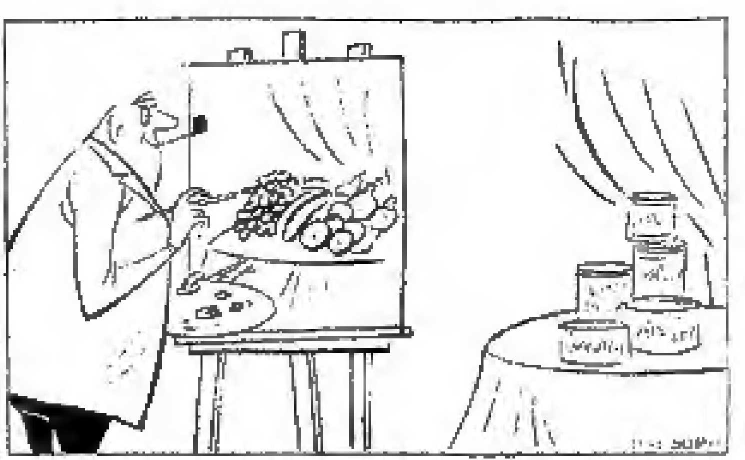
Photos-reportage

Voir pages 10-11-12

ANTON







Activités socio-culturelles

LE 1ER NOVEMBRE 83:

Rivière-la—Paix: Salon du livre (du 31 oct. au 5 nov. inclusivement)

St-Paul: Calixe Duguay au Centre culturel à 20 hres. Prix d'entrée 5$. Pour plus amples informations 645-4800.

LE 2 NOVEMBRE 83:

St-Paul: Calixe Duguay au Centre Culturel à 20 hres. Prix d'entrée 5$. Pour plus amples informations 645-4800.

LE 5 NOVEMBRE 83:

Edmonton: Calixe Duguay à la Faculté St-Jean.

LE 7 NOVEMBRE 83:

Calgary: Du 7 au 10 nov. Stage de direction musicale par Alliance Chorale Alberta au Westin Hotel à Edmonton. Info: 465-5515.

LE 19 NOVEMBRE 83:

Plamondon: Festival de la maison. Souper (17 hres) et danse (20 hres) à la salle communautaire de Plamondon. Spectacles: talents locaux.

Lethbridge: Spectacle "Comédie" avec le groupe l'Alliance Française de Calgary au Lethbridge Collegiate Institute.

LE 25 NOVEMBRE 83:

Rivière-la-Paix: Fête de la Ste-Catherine

Bonnyville: Fête de la Ste-Catherine. Souper et danse. Info. 826-5275.

Lethbridge: Fête de la Ste-Catherine au Centre Culturel.

LE 26 NOVEMBRE 83:

Fort McMurray: Soirée sociale danse et fête. Lise Jetté.

Président du CAC

Evens Lavoie

Evens Lavoie, né à Albanel, P.Q. fut l'aîné d'une famille de 13 enfants. En 1953, sa famille déménages à St-Isidore en Alberta. Il a obtenu son diplôme de haute école au Collège Notre-Dame de la Paix de Falher en 1958. A l'automne de cette même année, Evens commença à travailler pour la Société des Compagnons Ltée comme commis et comptable et en automne 1963, il prit la gérance, position qu'il occupe toujours d'ailleurs.

En août 1964. il épouse Maria Bérubé d'Edmonton. Ils ont 5 garçons de 10 ans à 17 ans.

Evens a toujours été une personne très active et rempli d'un sens communautaire. assez spécial.

Depuis 1965, Evens a siégé sur plusieurs conseils tels que celui de l'Hôpital Régional de Peace River, de la Commission Scolaire de Peace River, de la Coopérative de Gaz Naturel, de la Chambre de Commerce, de la Coopérative d'Electricité, de la Société Locale d'Agriculture, Française de l'Alberta et de la Coopérative de Téléphone de la région Rivière-la-Paix.

Depuis 1980, il est gérant de la Coopérative de St-Isidore et depuis 1963, il est directeur-général de la Société des Compagnons Ltée à St-Isidore.



M. Evens Lavoie

Le 15 octobre dernier, les membres de la Société des Compagnons Ltée étaient fiers de célébrer officiellement l'ouverture de leur Coopérative d'Habitation à St-Isidore.

Comme on peut si bien le constater, la COOPERATION est vraiment UNE FORCE QUI LUI APARTIENT.

Les obligations d'épargne offrent 9.25%

L'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui que les Obligations d'épargne du Canada de l'émission 1983-84 offriront un taux d'intérêt de 9.25 pour cent au cours de la première année complète et un taux minimum garanti de 7.00 pour cent au cours des six années suivantes jusqu'à échéance en 1990.

M. Lalonde a affirmé qu'il prévoyait "une forte demande de la part du public en raison du rendement intéressant de la première année de même que des autres éléments avantageux des OEC." Il a également souligné que le taux de 7.00 pour cent offert après la première année "n'est qu'un minimum qui pourra être rajusté à la hausse comme par les années passées".

Les Obligations d'épargne du Canada de la nouvelle émission (S-38) seront en vente à compter du lundi 24 octobre sans intérêt couru pour les achats survenant entre le 1er et le 7 novembre inclusivement. Toutefois, comme c'était le cas des émissions antérieures d'OEC, le ministre se réserve le droit de mettre fin aux ventes en tout temps à sa discrétion.

Le ministre a également annoncé que le taux de rendement de l'émission 1982-83 (S-37) est majoré, passant de 8.50 à 9.25 pour cent pour l'année commençant le 1er novembre 1983. Pour toutes les autres années jusqu'à l'échéance, le taux annuel minimum garanti de 8.50 pour cent continuera de s'appliquer.

Pour toutes les autres émissions non échues qui ont encore cours, le taux de rendement annuel minimum garanti existant de 10.50 pour cent s'appliquera pour l'année débutant le 1er novembre 1983 et pour toutes les années ultérieures jusqu'à l'échéance.

LA NOUVELLE ÉMISSION

Les nouvelles obligations seront datées du 1er novembre 1983 et seront encore cette année offertes sous deux formes – obligation à intérêt régulier, dont l'intérêt est versé annuellement par chèque ou dépôt direct, et obligation à intérêt composé, dont l'intérêt s'accumule et est capitalisé annuellement jusqu'à l'échéance.

Les détenteurs d'obligations pourront encaisser leurs titres en tout temps. Il n'y aura aucune pénalité d'intérêt à l'égard des obligations encaissées après le 31 décembre 1983; aucun intérêt ne sera versé sur les obligations encaissées au cours de la période initiale de deux mois commençant le 1er novembre 1983. L'intérêt sur les obligations de cette émission cumulera mensuellement. Lorsque des obligations à intérêt régulier seront encaissées au cours des mois de septembre ou d'octobre d'une année quelconque, l'intérêt non gagné sera déduit du produit du remboursement et l'intérêt d'une année complète sera envoyé au détenteur le 1er novembre suivant. Cette procédure facilite la préparation des chèques d'intérêt annuel.

L'achat des obligations est réservé aux résidents du Canada, aux successions de personnes décédées, ou aux fiducies régies par certains types de régimes de revenu ou d'épargne différés, dont les régimes enregistrés d'épargne-retraite, d'épargne-logement, de pensions et de revenu de retraite, les régimes de participation différée aux bénéfices et de participation d'employés aux bénéfices.

Les investisseurs pourront acheter leurs obligations auprès des banques ou autres points de vente agréés, notamment chez les négociants ou courtiers en valeurs mobilières, auprès des sociétés de prêt et de fiducie, des caisses d'épargne et de crédit et des caisses populaires. En outre, quelque 8,000 entreprises et organismes dans tout le pays offriront à leurs employés le Mode d'épargne sur le salaire, leur permettant ainsi d'acheter des obligations par retenues sur le salaire.

Les obligations des deux types peuvent être achetées au comptant. Seules les obligations à intérêt composé seront offertes aux acheteurs par le Mode d'épargne mensuelle prendront fin le 7 novembre, et le montant d'une souscription faite selon ce mode ne pourra être ni inférieur à 1,000$ ni supérieur à 10,000$.

Edith Piaf revit dans Joelle Rabu

LE FRANCO... Joëlle Rabu, originaire de St-Boniface au Manitoba et résidante à Vancouver depuis plus de douze ans maintenant, incarne l'incomparable Edith Piaf dans un spectacle qu'on peut qualifier d'extraordinaire.

Aurait-on pensé qu'on pouvait faire revivre l'unique, l'inimitable chanteuse des rues de Paris, la fameuse môme Piaf? Sûrement pas. Et pourtant Joëlle Rabu qui n'avait que quatre ans au décès de Piaf réussit un véritable tour de force. Elle interprète la vie de Piaf et ses chansons avec une voix chaude et forte en même temps, douce et parfois dure.

Elle y met tout son coeur, tout son corps et toute son âme pour transmettre à son auditoire les éléments les plus importants de la vie d'Edith Piaf.

On a découvert Joëlle Rabu dans un restaurant à Vancouver. Simple serveuse de table au début, elle devient assistante au directeur. Il lui arrivait de temps à autres d'interpréter des chansons de Piaf pour la clientèle du restaurant.

Mais c'est tout à fait par hasard qu'elle a entendu parler d'une mise en scène de "Edith Piaf". Elle se présente à l'audition et trois semaines plus tard c'est la première.

Il a fallu donc un travail fou dans si peu de temps pour apprendre toutes les chansons de Piaf et les jeux de scène. Car le spectacle n'est pas un simple tour de chant, c'est encore plus que cela, c'est la vie de Piaf qui se déroule devant l'auditoire.

Sur scène, Joëlle est accompagnée de deux comédiens anglophones, Sam Mancuso et rick Stojan, qui jouent les hommes dans la vie de Piaf, Louis Leplée, Charles Aznavour, Jean Mermoz, Yves Montand, Paul Meurisse, Théo Sarapo et d'autres.

La voix exceptionnelle de Joëlle et sa chaleur font vibrer tous les soirs le public au Northwoods Inn à Edmonton et cela jusqu'au 29 octobre inclusivement. Les billets sont en vente à tous les guichets Bass ou au comptoir à tous les comptoir de la réception du Northwoods Inn.



Joëlle Rabu dans le rôle de "Edith Piaf".

LES ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE RESTAURÉES

Les archives de la Société franco-manitonaine, dont les locaux furent détruits à l'hiver par un incendie, seront restaurées dès cet été.

Un archiviste de l'Université de Montréal, M. Jean-Guy Rousseau, séjournera à Winnipeg du 4 juillet au 5 août afin de réaliser les travaux nécessaires à la remise en ordre des archives. Cette étape fait suite à la mission, au printemps dernier de l'archiviste québécois, M. Claude Gaulin, qui a effectué le relevé de l'état des archives et proposé un plan de redressement. Après l'incendie, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec avait en effet offert à la Société franco-manitobaine de lui venir en aide.

Soulignons que M. Rousseau est co-auteur avec M. Carol Couture d'un volume intitulé "**Les archives au 20 ième siècle, une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche**".

EDITORIAL

Aller en cour? Pourquoi pas

Tout le monde sait maintenant que l'Association de l'Ecole Georges-et-Julia Bugnet et trois parents ont déposé une plainte à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, district juridique d'Edmonton.

Cette action demande à la cour de se prononcer sur les droits des francophones en matière d'éducation, selon l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés enchâssé dans la Constitution canadienne.

Il s'agit donc du droit à l'éducation française pour francophones, au droit à l'école française pour francophones et enfin au droit des francophones de gérer leurs propres institutions scolaires. Evidemment le tout est rattaché à la fameuse clause "là où le nombre justifie".

A quoi bon aller en cour? D'abord c'est pour faire reconnaître au niveau provincial et aussi au niveau des commissions scolaires ce qui est déjà reconnu au niveau fédéral en vertu de la Charte des Droits et Libertés.

L'Acte scolaire de l'Alberta, qui est à l'étude actuellement, ne reconnaît pas encore le droit à l'éducation française pour francophones. En effet, l'Alberta en tant que province, ne reconnaît pas encore officiellement la différence entre l'étudiant francophone et l'étudiant anglophone inscris dans une école d'immersion française. Pour le gouvernement de l'Alberta, tout le monde est pareil.

L'Acte scolaire ne reconnaît pas non plus le droit aux francophones à des "établissements d'enseignements de la minorité linguistique financés sur les fonds publics". Et elle reconnait encore moins le droit pour les francophones de gérer leurs propres écoles.

C'est en partie pour cela que l'Acte scolaire de l'Alberta et les règlements qui s'y rattachent sont à l'étude actuellement, n'en déplaise au ministre David King qui s'obstine à dire que cette révision s'inscrit dans un cours normal de l'évolution des choses.

Alors, pourquoi aller en cour au moment même que se font tous ces changements à l'Acte scolaire? Justement, c'est le meilleur moment pour influencer les décisions qui se prennent actuellement sur les changements et sur les droits que cet Acte scolaire accordera aux francophones. Après que l'Acte aura été promulgué par la Législature albertaine il sera trop tard pour influencer quoi que ce soit pour au moins dix ans.

En intentant cette poursuite judiciaire, le groupe Bugnet brandit en quelque sorte l'épée de Damoclès au-dessus de la tête du gouvernement albertain. C'est un peu comme la cause Bilodeau au Manitoba qui a forcé le gouvernement Pawley à négocier les droits des Franco-manitobains à des services en français.

Pour éviter le pire, c'est-à-dire une décision de la Cour du Banc de la Reine et éventuellement de la Cour Suprême du Canada en faveur de la francophonie, le gouvernement albertain se sentira plus obligé d'être généreux et de mettre dans l'Acte scolaire des clauses favorables à l'épanouissement de la minorité officielle.

Le temps choisi pour cette cause est parfait. L'Association Canadienne-française de l'Alberta [ACFA] négocie présentement avec le ministre de l'éducation et ses officiels pour faire inscrire dans la nouvelle loi scolaire exactement les mêmes revendications, soient: le droit à l'éducation française, le droit à des écoles françaises et le droit de gérer ces écoles. L'ACFA peut maintenant se servir de la cause Bugnet qui se trouve devant la Cour du Banc de la Reine comme levier dans ses pourparlers avec le gouvernement.

Evidemment, il y en a qui trouvent trop risqué cette poursuite en justice. L'épée de Damoclès, s'il fallait s'en servir, n'aurait peut-être pas le tranchant espéré. "On risque de perdre" de dire les uns. "On risque de tout confondre" de dire les autres.

Mais que peut-on vraiment perdre. Surtout quand on pense que ce sont toujours des lois qui ont affecté nos droits en tant que Canadiens-français. Certaines lois nous ont accordé des droits, tandis que plusieurs autres sont venues nous arracher des droits. Ce n'est que depuis l'Acte des Langues officielles promulgué en 1969 que nous avons connu d'énormes progrès en ce qui touche nos droits. Et maintenant, nous avons cette nouvelle Charte des Droits et Libertés qui vient ajouter des droits dans le domaine de l'éducation. C'est donc maintenant qu'il faut influencer une autre loi qui affectera nos vies, la loi scolaire de l'Alberta.

Sur la question du droit à l'éducation française, il ne fait aucun doute que ce droit sera inscrit dans l'Acte scolaire de l'Alberta. Le premier ministre Peter Lougheed lui-même a été signataire, avec ses homologues des autres provinces anglophones de l'entente qui a permis l'enchâssement de la Charte des Droits et Libertés dans la Constitution canadienne rapatriée.

Sur la question du droit à l'école française on peut reposer en paix là aussi. Le ministre David King a parlé dernièrement en faveur de la mise sur pied de ces écoles. Et même s'il s'y opposait, la Charte des Droits et Libertés est suffisamment claire là-dessus pour éloigner toute crainte qu'on pourrait avoir de poursuivre en justice pour faire trancher la question.

C'est sur la troisième question, celle qui touche la gestion, que plane l'incertitude. Mais de quoi peut-on avoir peur? On ne peut avoir peur de perdre le contrôle. On ne l'a jamais eu. Mais on peut avoir peur de perdre le contrôle que l'on aimerait avoir.

Si on va jusqu'à la Cour Suprême du Canada et que la décision de ces illustres juges allait contre les aspirations des francophones, on pourrait perdre à tout jamais le droit éventuel de gérer nos propres écoles. Tandis que si on négocie gentiment sans poursuite judiciaire, il se pourrait qu'avec beaucoup de temps et de patience on puisse obtenir quelques brins de contrôle ici et là dans la province.

Il est important aussi de noter que contrôle ne veut pas nécessairement dire la création d'une commission scolaire homogène du jour au lendemain. De fait, il serait peut-être plus avantageux de trouver un mécanisme de contrôle à l'intérieur d'une structure déjà existante. Un comité avec des pouvoirs bien définis mais rattachés à une commission scolaire serait un bon commencement.

On ne peut pas déterminer d'avance toutes les conséquences d'une décision de la Cour Suprême du Canada sur toutes ces questions. Mais chose certaine, l'initiative de l'Association Bugnet et de ses parents est heureuse. L'ACFA pourra en profiter pour négocier plus dur avec le ministre de l'éducation. Si les pourparlers ne mènent à rien il faudra laisser cette poursuite judiciaire prendre son cours normal jusqu'à la Cour Suprême du Canada.

Paul Denis

Lettres ouvertes



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Donnons une chance à la paix

Par Jules Van Brabant

L'humanité entière demeure en tension.
Tous nous parlons de guerre avec appréhension.
Les médias nous affolent de guerres et de feux,
Leurs reportages nous font dresser les cheveux.
L'on mitraille avec une euphorie bien morbide,
Crimes qui attestent pur' démence sordide.

Au nom de LA PAIX c'est le marathon aux armes,
Amassées en grands arsenaux prêtes à l'alarme.
GUERRE FROIDE est le nom propre de ces actions,
Mais demain faudra les renommées DESTRUCTION.
Washington et Moscow ont signé des accords,
Mais un jour l'un d'eux voudra s'montrer le plus fort.

Un insensé fera déclencher la gâchette,
Mais ce sadisme ne pourra s'faire à cachette,
Car les aéro-missiles à force inexhaustible,
Enflammeront la terre comme une fusible,
Détruisant TOUTE VIE sous la voûte des cieux,
Et mettant fin, même à tous rêves victorieux.

Notre destin ne semble pas très fascinant,
Car l'atmosphère qui règne est bien menaçant.
Faut avec vigueur en appeler à nos chefs,
Qu'ils fassent en sorte de tempérer les griefs.
Opter aux armes à neutrons c'est la fin d'un trait.
A tout prix DONNONS DONC UNE CHANCE A LA PAIX.

Allons nous donc tous à JOHN LENNON pour promouvoir l'idéologie qu'il nous a léguée de son vivant: "GIVE PEACE A CHANCE".

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

Un film remarquable

Moi, Maria Chapdeleine

Par Claude Roberto

L'un des plus célèbres romans canadiens porté à l'écran par l'un de nos meilleurs cinéastes, Gilles Carle. Peu surprenant alors que le résultat en soit excellent.

La famille Chapdelaine vient de s'installer dans la région du Lac Saint-Jean sur une terre en friche "où il faut s'arracher les mains" pour vivre. La fille aînée, Maria, est courtisée par un fermier voisin, Eutrope Gagnon, mais elle lui préfère le beau François Paradis, bûcheron et coureur des bois.

Un troisième prétendant se présente en la personne de Lorenzo Surprenant, citadin venu du Massachusetts pour régler la sucession de son père. Au cours de l'hiver, François meurt de froid dans la forêt et Maria se décide à épouser Eutrope. Le scénario de Gilles Carle et de Guy Fournier respecte donc le mythe de Maria Chapdelaine créé par Louis Hémon.

La dure vie des pionniers qui habitent "des maisons si éloignées qu'elles semblent avoir peur", est décrite avec beaucoup de réalisme. Leurs seuls plaisirs semblent se résumer aux rares veillées (on vit isolé dans le bois), à la cueillette des bleuets et à la messe de minuit, le soir de Noël, si le temps permet d'atteindre le village. Ces coutumes sont d'ailleurs évoquées de façon fort intéressante. Les scènes familiales, vivantes, et les petites chicanes entre les enfants font même parfois sourire.

Les difficultés des déplacements l'hiver, par train ou sur bateau à vapeur, ne sont point exagérées et elles reflètent bien le climat du début du siècle.

Et pourtant, des images d'une rare beauté enveloppent tout le récit d'une sorte de halo magique. Deux vues particulières se répètent assez souvent, des nuages passent lentement devant une énorme pleine lune et des chutes, entourées de brume, au milieu du bois.

On a aussi essayé de contraster le plus possible les teintes claires et foncées. Ainsi les troncs d'arbre, les manteaux sombres, les chevaux sur la neige reviennent régulièrement à l'écran. Les jeux de lumière, tels qu'un visage éclairé sur un fond obscur par une lampe à pétrole, créent en outre des effets intéressants.

A l'aide de ces diverses techniques, Pierre Mignot a donc réussi à produire des photos pittoresques et d'une qualité exceptionnelle. A noter que le tournage s'est déroulé en pleine nature dans la région de Maniwaki au Québec.

Quant aux acteurs de valeur qui interprètent les rôles principaux (Carole Laure, Nick Mancuso, Yoland Guérard, Pierre Curzi), ils ont de la présence. Ils jouent avec intelligence et campent fort bien leur personnage. La frêle Maria, aux prises avec des problèmes familiaux et sentimentaux, mûrit tout au long du récit et elle dévoile peu à peu son énergie. Et Eutrope, aussi timide que sensible, s'attire la sympathie dans ses efforts gauches à la courtiser.

Le ciné-club francophone pour adultes présentera un autre film les 6 et 8 novembre, cette fois un drame policier, Boulevard des Assassins. Toujours au Citadel d'Edmonton. Billets ($4.50) à la porte ou cartes de membre ($21.00 pour sept films) disponibles. Renseignements: 420-2010.

Pro Coro

De la belle musique

Par Jacques Therrien

Dimanche soir, à 20 heures, avait lieu le premier concert d'une série de trois, à la Cathédrale Saint-Joseph.

Le choeur Pro Coro, sous l'habile direction de Michel Gervais, a interprété avec brio le Magnificat de J.S. Bach et le Dixit Dominus, de G. Haendel, deux monuments de la musique, que la qualité des chanteurs nous a fait apprécier à leur juste valeur.

La nef de l'église était remplie et si l'on en juge par les applaudissements, ce fut un grand succès.

D'autres concerts sont prévus:

Le 6 novembre, au McDougall United Church, un concert qui comporte du baroque, de l'opéra et de l'oratorio, sous le générique de "Music for a While with Concept", à 20 heures.

Le 4 décembre, à la cathédrale All Saints, "Ceremony of Carols II", à 20 h 30 cette fois.

"La plupart des personnes sont nées avec une bonne voix... ce n'est que l'entraînement qui leur manque" selon Michel Gervais, fondateur et directeur artistique de Pro Coro, l'une des chorales les plus écoutées au Canada.

Que peut faire une voix? C'est un des buts de Pro Coro de rendre le public, et même les chanteurs, conscients de la possibilité, pour chacun, de chanter, et de créer chez eux un désir de vouloir le faire au niveau amateur.

Pour le vocaliste, la participation à un ensemble signifie un pas important dans une carrière, et un atout important pour son perfectionnement. Pour l'auditeur, c'est une aventure dans les domaines les moins bien connus de la musique.

Le chant choral accuse un regain de vie en Alberta, peut-être causé par l'accroissement de la population. Au fur et à mesure de l'éducation des auditoires, la qualité devient plus importante et cela exige des participants, une amélioration constante et un degré artistique plus près de la perfection.

Pour Michel Gervais, plusieurs raisons sont à la base de la formation de Pro Coro (qui signifie "pour le choeur"). En 1980, un deuxième ensemble, ConSept, formé de sept chanteurs plus avancés, a été formé. Son activité est surtout dirigée vers la tonalité, la lecture à vue, le son et le répertoire.

Mais Pro Coro et ConSept ont grandi, et leurs préoccupations se tournent aussi vers l'avenir du chant, et surtout au niveau professionnel. C'est, selon Michel Gervais, un atout important dans le développement artistique important dans la croissance de l'Alberta.

Il a donc fondé la Schola Canthorum, un nouveau programme pour les chanteurs jeunes et vieux, le seul de la sorte dans la province, dirigé par un groupe de chefs de choeurs professionnels, de deux apprentis, un spécialiste en éducation musicale, et d'un administrateur.

Il y a un choeur de garçons, dont les âges varient de 6 à 14 ans, un choeur mixte composé de jeunes adultes, et un autre de 16 voix adultes. C'est une banque de voix pour Pro Coro.

A Morinville

Le hockey recommence pour les jeunes

Par Irène Tremblay

C'est le 3 octobre dernier qu'était lancé la saison de hockey mineur avec une clinique sur le hockey qui a duré toute la semaine à Morinville.

Pour les jeunes de 6 à 12 ans la semaine a été bien remplie. Trois heures de hockey par jour pour s'exercer à patiner et à jouer au hockey. Ils ont même eu l'occasion de visionner des films sur les professionnels de la ligue nationale de hockey.

Les instructeurs n'ont rien ménagé, ni énergie, ni temps, pour pousser ces jeunes à améliorer leurs connaissances de leur sport favori. Ces instructeurs qui donnent ainsi leur temps bénévolement sont: M. Muray Knight, Lloyd Greening, Julie Underwood et M. Macpherson.

L'intérêt des parents ne manque pas non plus. Ils encouragent leurs enfants et appuient fortement la bonne marche du hockey organisé à Morinville.

Cette année il y a environ 300 garçons et quelques filles qui se sont inscrits pour la saison de hockey 1983-84.

Selon un des directeurs du hockey organisé à Morinville, M. David Hurtibise, le sport d'équipe donne aux enfants l'occasion de participer dans des activités bien structurées où ils peuvent s'amuser et partager une même expérience ensemble. Ils apprennent à se discipliner et à accepter autant les défaites que les victoires.

Pourquoi forme-t-on des équipes à différents niveaux? Toujours selon M. Hurtibise la formation d'équipes et de catégories sert à assurer la participation des jeunes leurs propres niveaux d'habilité et d'âge. En plus, le hockey permet aux enfants d'apprendre à travailler en équipe dans la poursuite d'un but commun.

M. Hurtibise est un parmi plusieurs volontaires qui font marcher l'organisation du hockey à Morinville. Sans la participation de ces nombreux volontaires rien ne serait possible. Pour eux, d'ajouter M. Hurtibise, c'est avec énormément de joie et de satisfaction qu'ils travaillent avec les jeunes, de les voir évoluer et s'amuser ensemble.

Comme on demandait à Henry Ford ce qui l'avait aidé à surmonter son plus grand obstacle, il répondit: — celui d'avant.

Quand je suis arrivé au pays, je n'avais pas cinq sous en poche. Maintenant, j'ai cinq sous en poche.

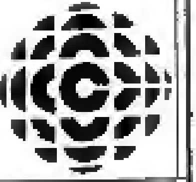
DÉFINITION

Si le courage consiste à n'avoir pas peur, je n'ai jamais connu un seul homme courageux. Tous les hommes ont peur — et plus ils sont intelligents, plus ils ont peur. Le véritable brave est celui qui domine sa peur pour accomplir, coûte que coûte, sa mission.

Accusé de bigamie, il déclara: "Que voulez-vous, j'ai deux emplois; je peux me permettre d'avoir deux femmes."

Pour dire ce qu'il faut dire au moment où il faut le dire, le mieux est de rester presque tout le temps sans rien dire.







Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Du pareil au même!

Ca y est! Le branle-bas de combat est commencé, même que le dixième de la saison est déjà joué. Y avez-vous pensé? Il ne reste que 71 rencontres des Oilers à endurer avant que les séries éliminatoires ne débutent.

Il n'y a presque rien de nouveau cette année. Gretzky marque des points à profusion, Fuhr en laisse passer un et un autre, Sather répète les mêmes boniments, et les Oilers remportent rencontre après rencontre. J'ai déjà fait le calcul suivant: si le rythme des dix premières rencontres de la saison se maintient, les Oilers s'assureront le premier rang à leur 29e rencontre, ce qui ne nous en laissera que 51 à suivre sans intérêt.

Je dois cependant avouer que la période supplémentaire a rajouté un cachet assez spécial aux rencontres. D'après celles auxquelles j'ai pu assister à date, il semble évident que les équipes essaient, du mieux qu'elles le peuvent, de remporter la victoire au cours de ces cinq minutes supplémentaires, permettant ainsi aux amateurs d'assister à du jeu plus intéressant.

A part ça, c'est du déjà vu. Le style de jeu ouvert auquel nos équipes junior nous avaient habitués vers la fin des années '70 a maintenant atteint le niveau professionel, mettant en doute la qualité des gardiens de buts. Les Oilers ont marqués dix fois à Vancouver sur 34 lancers, pendant qu'à Winnipeg, Montréal en obtenait 12 grâce à 37 tirs. Dans mon temps...

Et plus ça change, plus c'est pareil...

Avez-vous remarqué l'inertie des arbitres? C'est incroyable! Souvent, je me dis qu'il vaudrait mieux faire comme lorsque j'étais petit: un joueur d'une des deux équipes laisse tomber la rondelle au centre pour les mises au jeu, et participe ensuite au jeu. Comment pouvez-vous expliquer le fait qu'en huit supplémentaires, à date, il n'y ait eu aucun avantage numérique? Il me semble évident qu'on a décidé de fermer les yeux sur bon nombre d'infractions.

Et plus ça change... Imaginez-vous donc que les Leafs de Toronto sont [encore] partis en trombe, que les Devils du New-Jersey sont [toujours] derniers et que Calgary, Los Angeles, Detroit, Pittsburgh et New-Jersey ont plus de nouvelles figures que l'inspecteur Clouseau!

Quand je pense aux ours qui se couchent pour ne se réveiller que juste en temps pour les séries...!

Bonne Semaine!

BLOC-NOTES

Si vous désirez participez à un "pool" de hockey [le 6 novembre], ou à un tournoi de crib [20 novembre], donnez un coup de fil à Daniel Madore au 483-6864. Sinon, demeurez chez-vous, seuls, et tricotez vous des tuques pour l'hiver qui arrive.

mini-quiz sportif

1. Un seul instructeur de la Ligue canadienne de football a déjà été nommé l'instructeur de l'année à trois reprises. De qui s'agit-il?

A] Ray Jauch
B] Hugh Campbell
C] Jack Gotta

2. Quel est le dernier joueur d'une formation montréalaise dans la Ligue canadienne de football à avoir été sélectionné recrue de l'année?

A] Johnny Rogers
B] Tom Cousineau
C] Nick Arakgi

RÉPONSES:

1 — C — Jack Gotta, 1972, en 1973 avec les Rough Riders d'Ottawa et en 1978 avec les Stampeders de Calgary.
2 — A — Johnny Rogers, en 1973

—30—
60 li. x 1 col.

1. Une équipe de la ville de Québec a déjà remporté la coupe Stanley. Cet exploit s'est produit deux saisons consécutives [1911-1912 1912-1913] à l'époque de l'Association nationale de hockey. Quel est le nom de cette équipe?

A] Les Wanderers
B] Les Bulldogs
C] Les Senators

2. Quel est le quart-arrière de la Ligue nationale de football qui détient le record du plus grand nombre de passes de touché en carrière?

A] Frank Tarkenton
B] Terry Bradshaw
C] Johnny Unitas

RÉPONSES:

1 — B — Les Bulldogs
2 — A — Frank Tarkenton



Présentation Dancewest

Par Simonne Clermont

Le Ballet Royal "Sadler's Wells" (Londres) figurera sous peu lors de l'ouverture de la saison 83-84 pour la série Dancewest. Pour la circonstance, cette troupe de ballet renommée présente "Le Lac des Cygnes" de Tchaikkovsky (1840 - 1893), ballet tellement acclamé et le mieux apprécié de tous les classiques.

La chorégraphie est l'ouverture de Marius Petipa et Lev Ivanov, la direction artistique et la production sont sous Peter Wright et la prima ballerina est nulle autre que Galina Samsova. Cette présentation du "Lac des Cygnes" est une réalisation de l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada.

La présente tournée nationale de six semaines, sous le patronage de la Banque du Canada avec participation du Conseil Britannique, affichera à Edmonton les 31 octobre (19h30) 1er et 2 novembre (20h00) et à Calgary les 4 nov. (20h00) et 5 novembre (14h00 et 20h00) aux Auditorium du Jubilé des deux villes.

Parmi les danseurs de cette troupe d'environ 80 membres, on note les danseurs principaux: Galina Samsova et David Ashmole. Les orchestres symphonique et philharmonique d'Edmonton et Calgary seront sous les bâtons de Bramwell Tovey et Emanuel Young.

"Le Lac des Cygnes" est un ballet en quatre actes d'une durée d'environ trois heures. Il s'agit ici d'une nouvelle version de cette illustre pièce: elle est toute jeune d'à peine trois ans. On a écrit qu'il s'agissait là d'une "nouvelle production splendide qui apportera des années d'agrément..." "... une nouvelle interprétation très imaginative de l'idée originale" (John Percival dans "The Times"). C'est dire que Tchaikovsky lui-même se réjouirait sûrement de cette initiative.

Cette histoire retrace la romantique et tragique histoire du prince Siegfried et de son amour pour Odette, la charmante princesse transformée en cygne par le méchant magicien, le baron von Rothbart. La princesse ne peut retrouver sa forme humaine qu'à la tombée du jour et cet ensorcellement ne finira qu'avec la venue de celui qui n'aura jusque là jamais réellement aimé et qui lui vouera son amour indéfectible.



Siegfried est le héros choisi comme on l'a bien deviné, mais sous la main morbide de von Rothbart il ose déclarer son amour pour sa propre fille, Odile, laquelle a été transformée en Odette lors d'un bal organisé par le fameux Rothbart. Odette découragée, menace de se noyer dans le lac; Siegfried la rejoint et l'implore. Odette écoute le prince mais le voeu est bel et bien brisé. Les amoureux ne pouvant vivre séparés, décident de mourir ensemble, brisant ainsi le sort. C'est alors qu'à la lueur d'un nouveau jour, ils s'unissent dans un éternel amour.

Billets: des billets spéciaux (75,$ dont 30,$ sous réduction possible d'impôt) sont disponibles en téléphonant à Sandra Kronstedt au 481-4848. Ces billets donnent droit à la présentation d'ouverture du 31 octobre et à la réception qui suivra.

Les billets sont en vente aux comptoirs Bass aux prix de 25,$, 22,$, 18,$ et 14,$. On peut réserver par téléphone en composant 488-4826 (Edmonton) ou 269-6577 (Calgary).

Un ambassadeur de notre culture

Gilbert Parent

Par Jacques Therrien

Comment peut-on présenter Gilbert Parent sinon comme un ambassadeur de notre culture canadienne-française.

Sa carrière s'est dessinée, plus clairement, au moment où il était animateur au poste CIOK; c'est à partir de cette expérience qu'il a vraiment voulu concrétiser son rêve. Il s'est donc inscrit avec les danseurs "Les Blés d'Or" de Saint-Paul; ce fut le grand départ.

Ensuite virent le déménagement à Edmonton, la formation de la Gigue Electrique (aujourd'hui devenue le groupe Encore), la tournée avec Joanne Martineau (135 spectacles dans les provinces de l'Ouest jusqu'à Ottawa et, depuis l'an dernier, avec Yves Manseau, un spectacle bien monté, "La Rencontre", qu'on prépare, fignole, met au point constamment.

La Rencontre, c'est celle de deux bûcherons... le premier d'Alberta et l'autre, du Québec (Yves Manseau). C'est un spectacle d'animation comprenant des ateliers, spécialement conçu pour les écoles. Pendant qu'Yves, dans le gymnase, enseigne la danse canadienne-française, Gilbert, dans une salle de classe, enseigne aux élèves comment monter leurs bonhomme-gigueur.



Gilbert et son groupe de musiciens en spectacle devant les enfants à l'école.



Gilbert jouant les cuillères.

Le spectacle est divisé en deux parties: durant la première demie-heure, Gilbert et Yves chantent, racontent et dansent leur culture - et donnent une démonstration impressionnante de leur savoir-faire avec plusieurs instruments: l'égoïne, la planche à laver, la bombarde, les cuillères, les claquettes, l'accordéon à pistons, la guitare et le violon.

La seconde partie devient une "soirée du bon vieux temps" à laquelle participent les élèves des deux classes, désignés par les ateliers. Ils viennent partager leurs nouvelles connaissances. Ils participent à un atelier de percussion (en se servant des cuillières de bois que Gilbert leur a remis), servant ainsi le mot d'ordre qui lui est cher: "Qui dit participation, dit apprentissage".

Si on en croit les lettres d'appréciation, leur spectacle est fort apprécié:

Art Park Society: "Votre enthousiasme a soulevé l'auditoire qui l'a bien démontré si on considère le bruit qu'ils ont fait..." (traduction)

County of Strathcona No 20: "Les dernières évaluations sont grandement en votre faveur". (traduction)

Our Lady of Lourdes School: "Les ateliers et le spectacle ont une valeur folklorique considérable". (traduction)

et d'autres que, faut d'espace, nous ne pouvons publier mais qui abondent dans le même sens.

Et toujours dans le domaine de l'appréciation, il nous faut souligner que le programme-souvenir officiel d'Universiades '83 nous montre Gilbert (et son accordéon). Nous le félicitons pour cet honneur et c'est un signe certain de sa popularité.

Il est à préparer, avec l'aide de ses parents (qui, depuis le début, ne cessent de lui manifester leur encouragement et à qui il doit beaucoup), un spectacle pour adultes qu'il présentera après les Fêtes de Noël.

Ses spectacles l'amèneront bientôt à travers toute l'Alberta et en Saskatchewan. Son plus grand désir, de voir les spectateurs participer, chacun avec son instrument (si possible), à son spectacle... à leur spectacle. Il veut recréer la "soirée du bon vieux temps", le temps où les canadiens-français, pionniers de notre terroir, n'avaient pas la télévision, le téléphone ou l'électricité, mais ils possédaient ce qui semble nous manquer le plus aujourd'hui, la joie de vivre... l'esprit de solidarité et de camaraderie.

Merci et Bonne Chance, Gilbert, et nous n'oublions pas ton copain, Yves Manseau, ce jeune québécois qui a si bien compris ton message qu'il s'y est associé. Il a beaucoup de talent et vous faites, ensembles, une paire de lurons que nous aimons bien.



Elle semble intriguée la petite par se bonhomme de bois que fait danser Gilbert.

Le sacrement de réconciliation

L'Eglise se dirige-t-elle vers l'absolution collective?

Tout en reconnaissant le caractère "irremplaçable" de la réconciliation privée en présence d'un prêtre, il faut poursuivre l'étude des fondements de la discipline actuelle de l'Eglise sur la confession et l'absolution collectives, dans la perspective d'un élargissement de cette discipline.

C'est en ces termes que s'est exprimé Mgr Bertrand Blanchet, délégué de l'épiscopat canadien au Synode, devant plus de 200 évêques du monde entier réunis à Rome autour du thème de la réconciliation et de la pénitence dans la mission de l'Eglise.

Parlant de la confession privée, Mgr Blanchet a insisté sur la nouvelle approche pastorale de ce sacrement où "il s'agit maintenant, pour le prêtre et le fidèle, de s'accueillir mutuellement, d'écouter ensemble la Parole de Dieu, de confesser l'amour de Dieu en même temps que le péché, de prier ensemble afin d'accueillir le pardon de Dieu et de pouvoir en être témoins". Cette forme de ministère, fait remarquer Mgr Blanchet, permet l'expression plus détaillée de la réponse humaine à l'initiative de Dieu de même qu'une explication plus complète du mouvement de conversion du pénitent. De plus elle aide à manifester que le pardon de Dieu rejoint chacun en ce qu'il a de plus personnel, avec une Parole de Dieu pour lui aujourd'hui. Cette forme de réconciliation est donc "irremplaçable", d'indiquer l'évêque de Gaspé.

D'autre part, il existe pour Mgr Blanchet, une autre forme de réconciliation qui cette fois, met l'accent sur la dimension communautaire. Cette dernière, dit-il, "a l'avantage de favoriser une prise de conscience collective du péché et de ses dimensions sociales et politiques. Elle rassemble le peuple que Dieu recrée dans sa vocation baptismale. Elle permet de s'accepter ensemble comme un peuple de pécheurs pardonnés, de renouer les liens distendus ou rompus, de vivre avec d'autres le mystère de la réconciliation, bref de faire l'expérience de ce qu'est l'Eglise".

Jusqu'ici, de souligner l'évêque de Gaspé, les documents officiels de l'Eglise se sont montrés réticents envers cette forme de réalisation du sacrement de la réconciliation. Selon lui, il faut pourtant aller de l'avant avec une étude plus approfondie de la discipline de l'église en matière de confession et d'absolution collectives. Se référant à l'histoire de l'Eglise qui a déjà utilisé les trois régimes pénitentiels dans le passé, il affirme qu'il revient à cette même Eglise de définir et d'adapter pour telle ou telle époque les formes de ce sacrement, selon les besoins manifestés par les fidèles.

Qui plus est, les Eglises orientales, qui se réclament des traditions apostoliques, pratiquent le sacrement de réconciliation tant dans sa forme individuelle que communautaire. Et, de commenter Mgr Blanchet, l'Eglise catholique ne met pas en doute la validité des sacrements dispensés par ces Eglises.

D'autre part, pour l'évêque de Gaspé, les difficultés de l'Eglise latine face à la confession et l'absolution collectives "paraissent souvent livrées aux déclarations du Concile de Trente qui affirme comme une exigence de droit divin la nécessité de la confession détaillée de tous les péchés graves. Comme il faut interpréter les canons du Concile de Trente dans le contexte de la Réforme protestante qui contestait la forme privée du sacrement, on ne peut citer... ce Concile... comme une autorité qui empêcherait la réalisation d'une forme pénitentielle avec confession et absolution collectives".

A remarquer que cette forme communautaire du sacrement de réconciliation ne doit pas être prônée et présentée en opposition à la forme personnelle que nous estimons irremplaçable, de souligner Mgr Blanchet; au contraire, elle doit être reconnue pour ses vertus et ses potentialités propres, en complémentarité avec la forme personnelle.

Premier concours culinaire national

OTTAWA, le 14 octobre 1983 — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a aujourd'hui présenté ses félicitations aux gagnants du premier Salon national d'art culinaire qui s'est tenu hier à Montréal.

"Je suis heureux que le ministère de l'Agriculture ait pu fournir la somme de 9000$ pour aider à acquitter les frais du présent concours. Cette manifestation a été l'occasion de réunir des chefs provenant de tous les coins du Canada", a déclaré Monsieur Whelan.

Des équipes provinciales se disputaient les honneurs. On comptait trois équipes de l'Alberta, une du Manitoba, une de la Colombie-Britannique, trois de l'Ontario, et deux du Québec. Le jury se composait d'experts provenant de divers pays.

"De tels concours permettent de faire connaître les chefs canadiens qui se méritent des prix. Au cours des cinq dernières années, les équipes canadiennes se sont classées premières lors des concours internationaux", a ajouté Monsieur Whelan.

"Ces concours sont également une occasion de faire ressortir la qualité des aliments canadiens, puisque tous les plats présentés doivent être faits à partir de produits canadiens.

"Nous espérons que la tenue d'une telle manifestation favorisera éventuellement la tenue d'un concours international au Canada" a conclu Monsieur Whelan.

Ouverture de la Coopérative d'habitation française de S

"La Coopérative d'Habitation veut dire être copropriétaire de sa maison tout en étant locataire; c'est-à-dire que les logements appartiennent à la Coop dont les membres sont les locataires. Vous louez votre propre propriété, vous pouvez y faire les améliorations désirées et l'entretenir comme la vôtre...

Quel avantage!"

Une première à Rivière-la-Paix

Historique

par Evens Lavoie, Directeur général de la Coopérative St-

"Dans une coopérative chaque membres a le droit de participer directement aux décisions qui le concernent. Le pouvoir n'est pas entre les mains des dirigeants ni des technocrates, mais bien entre les mains des membres usagers. La coopérative est fondée sur une démocratie participative qui respecte le besoin des individus d'être autonomes et créateurs". H.P. Trudel, président du C.C.C.,

Ce message résume bien pourquoi St-Isidore a utilisé la coopération pour répondre aux besoins d'habitation.

Il est difficile de

donner en quelques minutes l'historique qui a conduit aux événements que nous célébrons aujourd'hui. Nous pourrions remonter à 30 ans, c'est à dire au début de St-Isidore. Dans les années 56, nos parents ont commencé à leurs

frais, le chemin en face du Centre. C'est pour cela qu'il était important d'honorer ce soir, les pionniers dans les personnes des deux premiers présidents.

Vous avez ensuite en 1966 le développement du terrain de roulotte

qui a servi de nucleus pour le village. Il a aussi aidé à garder des jeunes et des travaillants à St-Isidore. En 1973, sous la présidence de Gilles Bouchard nous avons présenté un plan de sub-division pour le hameau, il a été refusé par la

commission de planification, et c'est en 1976 que la Société décide de revenir à la charge.

A ce moment Marcel Monfette président de la Société et les administrateurs pouvaient envisager le projet réalisable et

prévoyaient avec le plan, l'installation d'un système d'eau et d'égoût. C'est ainsi que notre représentant municipal Gilles Bouchard, l'administrateur M. Carr et notre député l'honorable Al Adair deviennent collaborateurs dans la

Inauguration officielle

En effet c'est à St-Isidore le 15 octobre dernier qu'a eu lieu l'inauguration de la nouvelle Coopérative d'Habitation (C.H.) (Six maisons - deux duplex - dix locataires). A 16 h, malgré la température froide et maussade, plusieurs visiteurs se rendent sur les lieux pour couronner de façon spéciale un projet prometteur commencé depuis quelques années.

M. Ron Poirier, directeur du Conseil albertain de la coopération.

Le président de la C.H. souhaite à tous la bienvenue, il en profite pour remercier le gouvernement fédéral, la Société des Compagnons Ltée et Communitas les principaux collaborateurs à la réalisation de ce projet. Il demande ensuite à Mlle Jacqueline Brosseau, représentante de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (SCHL) de bien vouloir adresser quelques mots (voir allocutions). Elle remet un drapeau canadien et une plaque commémorative à la Ch.H. en souvenir de l'apport financier du gouvernement canadien apporté à ce projet.

Et l'on procède à l'inauguration officielle, Bryan Scott, représentant de Communitas et Michel Lavoie, membre de la C.H. sont priés de tenir le ruban, que Mlle Brosseau s'empresse de couper symbolisant ainsi l'ouverture officielle de la Coop. Ensuite Son Excellence Mgr Henri Legaré, Archevêque de Grouard donne la bénédiction d'usage en demandant" au Seigneur de bénir et de protéger ces demeures et ceux qui y habitent, et de leur donner toujours la Paix et le Bonheur qu'ils attendent".

La foule est immédiatement invitée à visiter une maison (celle de M. Babin) ou à se rendre au Centre Culturel pour déguster dans la joie le cocktail (gracieuseté des contracteurs de la C.H.) et aussi à partager le succulent repas préparé par les dames de St-Isidore: pâté à la viande, dinde, jambon, salades diverses, tout était bien délicieux...

Une fois les estomacs bien choyés, le président M. Beaudoin fait la présentation de la table d'honneur et c'est le dessert... tous sont disposés à savourer les messages de félicitations et les courtes allocutions des distingués invités d'honneur. (voir allocutions).

Afin de suppléer à la visite des maisons de la C.H., contremandée en raison du mauvais état des rues qui ne permettait une visite décente... un très bon montage Vidéo a été présenté relatant les débuts de la construction de la C.H. jusqu'à présent. Excellentes prises de vues et excellentes documentations lesquelles resteront toujours très précieuses dans les archives de la C.H.. Le réalisateur de ce montagne: Rénald Lavoie et le narrateur: Jean Marc Beaudoin.

Pour égayer l'assistance et apporter une note légère, les Pleins Soleil de St-Isidore nous présentent quelques bons morceaux de leur répertoire.

Et la soirée continue sous la chaleur des rires et de l'atmosphère détendue, les esprits et les langues se délient et les coeurs se réchauffent, on jase... on se félicite... on danse aux rythmes entrainants du Disco; (opérateur Véronique Lavoie) et c'est bientôt la fin de la fête laquelle restera gravée profondément dans les mémoires et dans les annales de la petite communauté de St-Isidore.

(1) (En 1950 une coopérative de construction a été formée à Donnelly sous le nom de: "Sacred Heart Builders Cooperators Association Ltd". Le but était essentiellement l'achat du matériel. Dès les maisons terminées, chacun devenait propriétaire indépendant. Cette coop comptait six membres, M. Jean Luc Fortier est le dernier membre à résider encore dans une de ces maisons).

Mme Normande Bouchard, présidente de la Société des Compagnons Ltée de St-Isidore.

de la Coopérative d'habitation française de St-Isidore

ère à Rivière-la-Paix

Historique

par Evens Lavoie, Directeur général de la Coopérative St-Isidore

autonomes et créateurs" R.P Tradel, président du C.C.C..

Ce message résume bien pourquoi St-Isidore a utilisé la coopération pour répondre aux besoins d'habitation.

Il est difficile de donner en quelques minutes l'historique qui a conduit aux événements que nous célébrons aujourd'hui. Nous pourrions remonter à 30 ans, c'est à dire au début de St-Isidore. Dans les années 56, nos parents ont commencé à leurs frais, le chemin en face du Centre. C'est pour cela qu'il était important d'honorer ce soir, les pionniers dans les personnes des deux premiers présidents.

Vous avez ensuite en 1966 le développement du terrain de roulotte qui a servi de nucleus pour le village. Il a aussi aidé à garder des jeunes et des travaillants à St-Isidore. En 1973, sous la présidence de Gilles Bouchard nous avons presenté un plan de sub-division pour le hameau, il a été refusé par la commission de planification, et c'est en 1976 que la Société décide de revenir à la charge.

A ce moment Marcel Monfette président de la Société et les administrateurs pouvaient envisager le projet réalisable et prévoyaient avec le plan, l'installation d'un système d'eau et d'égoût. C'est ainsi que notre représentant municipal Gilles Bouchard, l'administrateur M. Carr et notre député l'honorable Al Adair deviennent collaborateurs dans la mise en place d'un système de financement. Il fallait aussi s'assurer que le projet était rentable et qu'il repondait vraiment à un besoin de notre milieu. C'est à ce moment que nous avons obtenu la collaboration du Conseil Albertain de la Coopération et M. Fernando Girard nous réfera à Communitas.

Ces derniers firent un analyse des besoins et préparèrent un projet de rentabilité. A la suite de cette étude les directeurs avaient le mandat de poursuivre le développement tout en gardant le mieux possible l'identité de St-Isidore

Au printemps 1980 sous la présidence de Maurice Allard, la Société assiste à l'organisation de la coopérative d'habitation et Madeleine Bergeron est appelée à faire la coordination du projet En 1980-81 un groupe de personnes intéressées à la C.H. présente un projet. Il est refusé par la centrale d'habitation. C'est alors qu'à l'automne '81 et le début '82 diverses représentations sont faites tant au niveau politique que du fonctionnarisme C'est à ce moment que le Sénateur Olson nous facilite la tâche... Et encore la Communitas et le Conseil Albertain de la Cooperation nous assistent.

Ce n'est qu'à l'automne 1982, après certaines modifications que le projet de la C.H. est acceptée et c'est sous la présidence de Normande Bouchard que le projet est réalisé. Jean Marc Beaudoin devient président de la C H et coordonne le projet pour la Société Dans toute cette histoire, la Société des Compagnons a été le contracteur général et les employés locaux ont été utilisés dans la mesure du possible

Allocutions des invités

MLLE JACQUELINE BROSSEAU, représentante de la S.C.H.L. du bureau d'Edmonton. "Meilleurs voeux de succès et longue vie à votre Coop. Votre initiative nous donne un exemple typique de ce que peut accomplir ensemble un groupe décidé" (Mlle Brosseau était l'évaluateur du projet.



Mgr. Henri Légaré, Archevêque du diocèse de Grouard.

SON EXCELLENCE MGR HENRI LEGARE, Archevêque du Diocèse de Grouard. "Vous avez franchi de nouveaux pas que nous pourrions appeler de nouveaux Horizons. Il y a longtemps que vous parlez de ce projet, c'est aujourd'hui une réalité. Je vous félicite du fond du coeur et je suis fier de vous. Je tiens à vous féliciter aussi parce que vous n'avez pas oublié le point de vue religieux Continuez dans ce sens là ça fait chaud au coeur pour un pasteur d'un diocèse de voir des communautés prospérer Si votre Archevêque est avec vous ce soir, c'est qu'il est content. Il aurait bien pu être ailleurs, à Rome où à Ottawa heureusement qu'il a fini le terme de président de C C.C..

A chacun MES MEILLEURS voeux de bonheur et continuez à bien collaborer comme vous le faites avec votre pasteur le Père Lesmerise, que j'ai l'intention de vous laisser encore quelques temps! "

M. RON POIRIER, Directeur du Conseil Albertain de la Coopération. "La semaine du 16 au 22 octobre est la semaine de la coopération, s'il y a un endroit où on pourra fêter la coopération, c'est bien ici à St-Isidore. Le thème de la semaine "Une force qui nous appartient la coopération". Vous possédez ici vos entreprises et votre développement. Félicitations et Succès."

MADAME NORMANDE BOUCHARD, présidente de la Société des Compagnons Ltée de St-Isidore. "Je veux d'abord vous remercier tous pour avoir si bien répondu à notre invitation. Merci au comité organisateur au Comité Culturel, à la Fédération des Femmes canadiennes françaises de la paroisse pour avoir préparé ce délicieux souper Merci à toutes les personnes qui ont contribué soit financièrement, soit bénévolement à l'organisation de cette fête.

"Ce soir, j'aimerais rendre un hommage spécial à deux personnes méritantes, lesquelles ont grandement contribué à l'organisation et au développement de la Société depuis les débuts, ce sont: Messieurs Antoine Bouchard, il a été president de 1953 à 1959 et Paul-Arthur Fortin, président de 1959 à 1971. Félicitations à chacun, vous l'avez bien merité, c'est un peu en retard.. mais ce n'était pas la mode dans ce temps là. des plaques commémoratives, que je vous prie d'accepter, souvenir tangible d'appréciation de la communauté de St-Isidore "



M. Antoine Bouchard, président de la Société de 53 à 59 reçoit une plaque commémorative de Mme Normande Bouchard, présidente actuelle.

Messages de félicitations

L'HONORABLE ROMEO LEBLANC, Ministre responsable de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement.

"Je regrette qu'il me soit impossible d'assister à votre Inauguration Officielle. Le gouvernement canadien est heureux cependant d'avoir pu collaborer par l'entremise de la

Voir MESSAGE page 12

Vouloir une maison à soi sans en avoir les moyens

Nous avons visité un locataire afin d obtenir une dimension vécue dans la réalité de la C.H de St-Isidore

part sociale de 1.000$ est exigée pour devenir membre, cette somme nous est remboursée à notre départ

patio, sous-sol, le projet est d abord soumis aux administrateurs de la C.H.. Le coût du projet est au frais du



Michel et Pauline Lavoie et famille installés maintenant dans leur nouvelle maison.

Michel et Pauline Lavoie ont accepté de nous faire part, de leur nouvelle expérience.

"Michel et Pauline pourquoi vous avez

de la C H.

"Le loyer est basé sur le revenu ou le salaire brut, un maximum de 25%, (équivalent au taux d amortissement de la maison

locataire, au départ du membre la valeur résiduelle lui est remboursée.

Les avantages sont presque toutes de notre côté. en autre mot



La maison Lavoie, vue de l'extérieur.

choisi la C.H. plutôt que construire votre propre maison?"

Nous avons choisi la Coop pour une raison d'économie, le coût, c'est moins dispendieux. Payer un loyer nous revient moins cher que d'avoir à emprunter pour un "down payment" sur lequel il aurait fallu payer l'intérêt. Une

Nous payons 450$ à lequel il faut ajouter les utilités. soit une somme globale d'environ 550$. Si cette somme dépasse 25% de notre revenu, une subvention du gouvernement fédéral vient à chaque année combler cette différence.

"Lorsque nous projetions des améliorations, soit garage.

avoir une maison immédiatement à nous d'une valeur de 65,000$ sans avoir à en payer le prix et tous les troubles de financement que cela occasionne, c'est vraiment quelque chose que nous apprécions.

Les désavantages. pour Pauline, ne pas demeurer sur la ferme. et pour Michel, les réunions.

"L'âge d'or c'est l'aurore de la sagesse et non l'envol des années. Et cette sagesse ne s'acquiert qu'avec les ans, c'est cette prise de conscience des immenses pouvoirs et facultés de l'âme et de l'esprit et la connaissance qui permet de les appliquer de manière à vivre une vie pleine, utile, ordonnée, heureuse et fructueuse"

Sincères félicitations et nos Voeux les plus chaleureux à l'occasion de l'ouverture du Club du Bon Temps de St-Isidore

de la part des

CLUB DES PIONNIERS de Donnelly, Raymond Thibault, prés.
CLUB ETOILE de GIROUXVILLE, Léo Laverdière, président
CLUB D'AGE D'OR de McLennan, Peter Welter, président

Message du gouvernement

suite de la page 11

SCHL avec la collaboration de la "St-Isidore Coop Housing" et la Société des Compagnons Ltée à réaliser cet important projet. Le gouvernement fédéral assure le plan et versera annuellement 67.041.36 pour maintenir les loyers à un prix abordable. Cette subvention sera pour une période de 35 années. Cela signifie qu'en fait votre gouvernement s'est engagé à 2.3 millions pour votre projet.

Meilleurs voeux à tous les résidents pour une vie enrichie de bonheur dans leurs nouvelles résidences."

MONSIEUR GUY GOYETTE, président de l'Association canadienne française de l'Alberta.

"Cette coopérative que vous avez mise sur pied est un gigantesque témoignage de votre détermination à travailler ensemble. Je vous en félicite au nom de toute la francophonie Albertaine. Pour l'ouverture officielle du presbytère de St-Isidore encore là vous témoignez de votre foi chrétienne qui a toujours présidé à vos projets. Félicitations pour l'ouverture du Club du Bon Temps. Vous savez bien récompenser les fondateurs et ceux qui ont donné de leur vie et leurs meilleures années pour le bien-être de St-Isidore depuis 1953.

J'aimerais les nommer tous, il me semble qu'ils étaient 13 familles, et lorsque je porte à ma mémoire durant ces années pleines de difficultés, mais aussi de joie, ce sont pour moi de bien doux souvenirs. Je vous souhaite tout le succès anticipé et mes meilleurs voeux à tous"

D'autres messages de félicitations sont venus de. L'Honorable Al Adair, Ministre "Small Business and Tourism"· La Caisse Francalta Ltée, Gilbert Moulun, Directeur-général, Le Conseil Canadien de la Coopération, Paul Trudel, président. Alberta Consumer & Corporate Affairs, R.G Kaiser, directeur; Communitas & CHF, Bryan Scott, représentant, I.D. 17 Ouest, Gilles Bouchard, représentant.

Inauguration officielle du presbytère et du Club du Bon Temps

A 15 h en ce 15 octobre 1983, les cérémonies d'ouverture commencent, d'abord par la bénédiction du presbytère, c'est au Rév Clément Richer, Supérieur Provincial



L'Exécutif du Club du Bon Temps.

des Oblats que revient cette importante tâche.. Immédiatement suit l'inauguration du Club du Bon Temps.

M. Léopold Bergeron, président du Club du Bon Temps prend la parole en disant "C'est un privilège pour moi d'être l'interprête des membres de notre club pour souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue en ce jour mémorable pour notre communauté. Je remercie sincèrement tous ceux qui se sont dérangés des paroisses environnantes afin de venir célébrer avec nous aujourd'hui. Je me permets d'offrir un merci bien spécial à l'égard de notre bon Père Lesmerise pour la patience qu'il a, à nous supporter, car comme vous le savez notre Centre a son loyer au presbytère"

Le club a débuté en 1982 lors d'une visite de M. Ron William, représentant du Nouveau Horizon. Suite à cette rencontre un comité de douze personnes a été formé, un nom pour le Club a été formulé, un budget a été établi et un Centre de rencontre a été trouvé. Ces quatres conditions remplies, le club a obtenu l'appuie financier du Nouveau Horizon, soit une somme de près de 10.000$ pour l'opération de notre centre. l'ameublement, le loyer, etc. A cette somme précitée, c'est ajoutée 1,000$ venu dans le cadre du programme "Senior Citizens Facility Grant" de l'Alberta Culture

"Nous comptons déjà 27 membres réguliers et 21 membres auxiliaires, et nous sommes toujours heureux d'accueillir parmi nous tous les autres intéressés"

Le président demande à Mme Germaine Fortin et M Victorien Gagnon de bien vouloir tenir le ruban pendant que M. Ron William le coupe, marquant ainsi l'inauguration officielle du Club du Bon Temps de St-Isidore

Les gens sont ensuite invités à visiter le presbytère et le local du Club tout en prenant une bonne tasse de café et un beigne, le tout bien apprécié après avoir passé quelque temps au grand froid..

Au cours du souper, M. Ron William, N.H. se dit heureux de présenter "aux membres du Club d'âge d'Or de St-Isidore un certificat de reconnaissance soulignant la contribution remarquable de la collectivité dans ce nouveau projet Nouveau Horizon" (c'est la première fois qu'un tel certificat est présenté entièrement en français).

Egalement au cours du souper un message de félicitations de la part de l'Honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé et du Bien-être Social du Canada est adressé au Club· "Sincères félicitations à l'occasion de l'ouverture de votre Centre de rencontre et d'activité. Je suis très heureuse que le projet Nouveau Horizon ait pu en permettre la réalisation"



De gauche à droite: M. Ron William remet le certificat de reconnaissance à M. Léopold Bergeron, président du Club du Bon Temps.

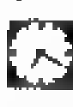


"Calixte Duguay est un ancien professeur de littérature française à l'université de Moncton, N.B. Calixte est un poète, conteur et auteur-compositeur-interprète. Il a gagné d'ailleurs le prix d'auteur-compositeur-interprète du Festival de la chanson de Granby, Québec en 1978. Il fait état dans ses chansons de la minorité acadienne et de l'histoire de l'Acadie"

Venez écouter sa poésie en chanson

Les billets sont en vente à l'entrée $10.-pers

Soupe aux moules

 Préparation 20 mn

 Cuisson 30 mn

 Pour 6 personnes

2 l de moules, 1 carotte, 2 oignons, 100 g de champignons de Paris, 30 g de beurre, 1 cuillerée à café de farine, poivre, sel, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche.

POUR 4 PERSONNES

1,5 l de moules, 1 petite carotte, 1 gros oignon, 80 g de champignons de Paris, 20 g de beurre, 1 cuillerée à café de farine, poivre, sel, 1 cuillerée 1/2 à soupe de crème fraîche.

POUR 2 PERSONNES

1 l de moules, 1 petite carotte, 1 oignon, 50 g de champignons de Paris, 20 g de beurre, 1/2 cuillerée à café de farine, poivre, sel, 1 cuillerée à soupe de crème fraîche.



Épluchez, lavez la carotte, pelez les oignons, nettoyez les champignons. Coupez grossièrement le tout, faites revenir sur feu doux dans un faitout dans le beurre, couvrez, laissez étuver 10 mn.

Pendant ce temps, lavez à l'eau courante les moules, mettez-les telles quelles dans un récipient couvert sur feu moyen, pour les faire ouvrir. Secouez de temps en temps.

Poudrez les légumes avec 1 cuillerée à café de farine, mélangez, mouillez avec 1,5 l d'eau, couvrez, laissez cuire 15 mn.

Passez au moulin tous ces légumes en même temps que la chair des moules.

Remettez sur feu doux avec l'eau rendue par les moules filtrée. Poivrez, rectifiez l'assaisonnement en sel.

Liez en évitant l'ébullition avec 2 cuillerées à soupe de crème fraîche.



Hier en Alberta

"Hier en Alberta", diffusé dans le cadre de l'émission RADIO TAM TAM poursuit sa série d'interview de pionniers de l'Alberta, qui ont gentiment accepté de rencontrer Danièle Petit et qui lui livrent leurs impressions, leurs souvenirs, leurs rêves.

Les prochains émissions vous permettront d'entendre des pionniers des quatre coins de la province...



Le 2 novembre... M. et Mme Benoît de Donnelly



Le 16 novembre... Madame Hudon de Calgary



Le 9 novembre... M. Léo Roberge de Beaumont.



Le 23 novembre... M. René Trucotte de Bonnyville.

"Hier en Alberta" est diffusé chaque mercredi à 16 h à RADIO TAM TAM... sur les ondes de CHFA, bien entendu!



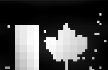
le 30 novembre... Mme Thérèse Vallée de St-Paul

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-806 **Société Radio-Canada,** Edmonton, Bonnyville, Falher Lethbridge, Red Deer, Peace River, Fort McMurray, Hinton, Grande Prairie, Plamondon, Jean-Côté, Medicine Hat et Calgary Alta. A la suite d'une audience publique tenue à Calgary le 24 mai 1983, le CRTC annonce qu'il renouvelle la licence de radiodiffusion de CBXFT Edmonton et ses retransmetteurs, CBXFT-1 Bonnyville, CBXFT-2 Falher, CBXFT-3 Lethbridge, CBXFT-4 Red Deer, CBXFT-5 Peace River, CBXFT-6 Fort McMurray, CBXFT-7 Hinton, CBXFT-8 Grande Prairie, CBXFT-9 Plamondon, CBXFT-10 Jean-Côté, CBXFT-1 Medicine Hat et CBRFT Calgary, du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1985, aux conditions de licence stipulées dans la licence qui sera délivrée. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de cette licence dans le cadre du renouvellement des licences du réseau de la Société Radio-Canada, qui expirent le 31 mars 1985.





CBXFT RADIO-CANADA

Horaire de télévision

SAMEDI
29 octobre

10h30 La fête des citrouilles
1 h00 D'hier à demain
11h30 Football Canadien
Montréal à Ottawa
4h00 Bagatelle
5h00 Héros du samedi
16h00 Le téléjournal
16h05 Impacts
17h00 Semaine parlementaire à Ottawa
18h00 La soirée du hockey
Edmonton à Montréal
20h30 Monde merveilleux de Disney
21h30 Course autour du monde
22h30 Le téléjournal
22h50 Le régional
23h05 Politique fédérale
23h 5 Cinéma
"L'Arnaque"

DIMANCHE
30 octobre

07h30 Docteur Doolittle
08h00 Tom et Jerry
08h30 Passe Partout
09h00 Les contes de la fin d'verte
09h30 Kimbo
09h45 Si tous les gens du monde
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Traits de mémoire
11h30 Football Canadien
Calgary à Hamilton
4h00 Si cette planète vous tient à coeur
15h00 C'était hier
6h00 Magazine de la semaine verte
17h00 Second Regard
18h00 Science-réalité
8h30 Le Sens des affaires
19h00 Court circuit
9h30 Beaux dimanches:
Gala de ADISQ
21h00 Téléjourna
21h55 Mozart
23h15 Le régional
23h30 Ciné-club:
"David Copperfield"

LUNDI
31 octobre

09h30 En mouvement
09h45 Sur le bout de la langue
10h00 Passe Partout
0h30 A tire d'aile
0h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
1h30 Star Trek
2h00 Première édition
2h05 Fariboles
2h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma
"Le shérif et les extraterrestres"
15h00 C'était hier
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le grand frère
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Droit de vie
19h30 Terre humaine
20h00 La bonne aventure
20h00 Poivre et sel
20h30 La bonne aventure
21h00 Quincy
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Histoire du Chevalier des grieux et de Manon Lescault

MARDI
1er novembre

09h30 En mouvement
09h15 Les 100 tours de centour
10h00 Passe Partout
0h10 A tire d'aile
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
1h30 Les aventures de Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
1h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma
"Cramponne-toi Jerry"
16h00 Bobino
16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Phare Ouest
19h30 Monsieur le Ministre
20h00 Télé-sélection
"Le Parrain (2e)"
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Rencontres
23h30 Habitation
24h00 Cinéma
"Clopin-clopant"

MERCREDI
2 novembre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de centour
10h00 Passe Partout
10h30 A tire d'aile
10h45 Tape tambour
11h00 Zig zag
11h30 Un animal, des animaux
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Bobino
6h30 Au jeu
17h00 Grizzly Adams
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
9h00 Du tac au tac
19h30 Le Temps d'une Paix
20h00 Coup d'oeil
20h30 Horizon Alberta
21h00 Le Leader (...)el
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
23h30 Le point
23h00 Les Ha! Ha!
24h00 Cinéma
"Les Indiens sont encore loin"

JEUDI
3 novembre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de Centour
10h00 Passe Partout
0h30 A tire d'aile
10h45 Tape tambour
1 h00 Le droit au féminin
1 h30 Dante Bertolino, exploration et vous
12h00 Première édition
2h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
3h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma
"Les amoureux sont seuls au monde"
16h00 BOBINO
16h30 Traboulidon
17h00 Robinson Suisse
17h30 La vie secrète des animaux
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Génies en herbe
19h30 La vie promise
20h00 Les grands films
"Pour la peau d'un flic"
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma
"L'affaire Matai"

VENDREDI
4 novembre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de Centour
10h00 Passe Partout
10h30 A Tire d'aile
10h45 Tape tambour
1 h00 Reflets
11h30 Mordicus
12h00 Première édition
2h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 La chasse aux trésors en hélicoptère
15h30 Les héritiers
16h00 Bobino
16h30 Légendes indiennes
17h00 La route de l'amitié
17h30 La clé des bois
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Par les chemins d'Ambroise
19h30 Pile ou face
20h00 Déjà 20 ans
21h00 Hors série
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma
"On ne vit que deux fois"
24h30 Ciné-nuit
"Moi Pierre"

A la recherche de la sérénité

Jean-Louis Hébert, sans cesse à la recherche de la paix de l'âme, de l'indépendance et du bonheur, nous parle de ses expériences de vie qui, peu à peu, le rapprochent de son idéal.

Cette émission est une réalisation de Richard Simoens de Radio-Canada à Winnipeg.

Vous pourrez la voir à l'antenne de CBXFT le 1er novembre à 19h.





La plus complexe quantativement et philatéliquement de toute la philatélie canadienne



"La série du centenaire"

(S.O.P. — C'est une étude en profondeur de la série de timbres d'usage courant la plus intéressante que le Canada n'ait jamais produit, la série dite du centenaire que nous propose le deuxième numéro du "Canadian Stamp Handbook" disponible depuis quelques semaines à peine chez les marchands de timbres.

Le tome de 44 pages, abondamment illustré a été préparé par cinq spécialistes de la série Murray Freedman, Ken Rose, Richard Fournier, Douglas Irwin et Peter Harris.

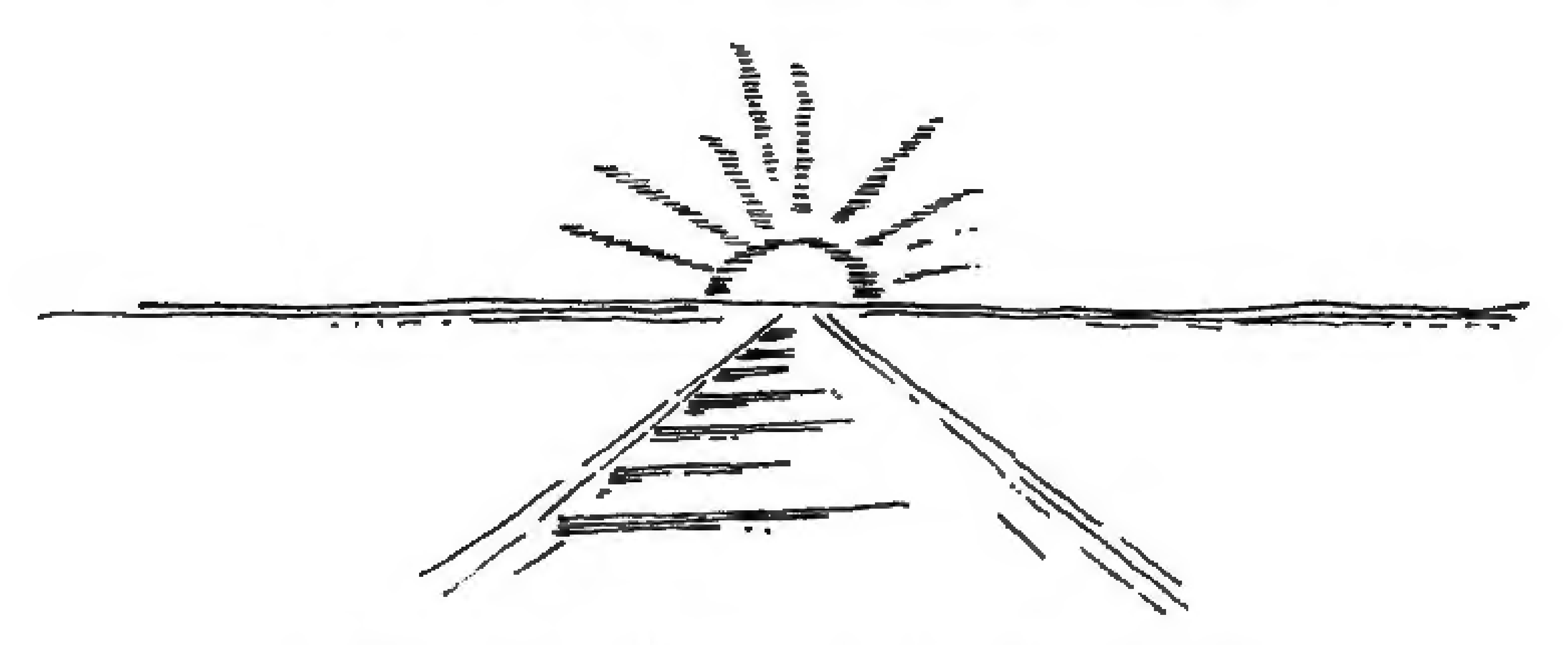
Cette émission est, sans équivoque, la plus complexe de toutes les séries émises par Postes Canada. Ce qui a débuté en 1967 comme une simple et nouvelle série d'usage courant confiée à la Canadian Bank Note Company a donné lieu à une surabondance de variétés avec l'entrée en scène de la British American Bank Note.

Edité par Michael Milos cet ouvrage devrait procurer aux philatélistes qui s'intéressent à cette collection, une classification claire qui les guideront (enfin) dans l'étalage ordonné de certaines vignettes émises entre l'année du centenaire et 1973.

L'approche globale des auteurs de cette étude se fait par la différenciation des différents papiers utilisés en cours d'émission. On catégorise trois types de papier différents et à l'intérieur de ces trois catégories, on peut alors isoler les autres différences: gomme, marquage, dentelure, etc.

L'étude purement technique de cette imposante série de timbres se complète par un catalogue des cotes

Où les chemins de fer conduisent-ils le Canada?



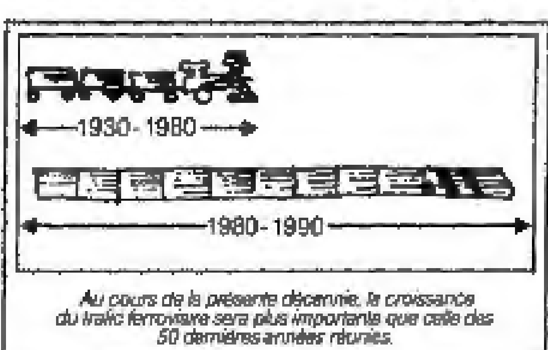
La demande mondiale de produits canadiens croît sans cesse. L'avenir économique de notre pays s'annonce donc des plus brillants. Toutefois, nous le savons bien, le succès de cet avenir dépend en grande partie d'un transport ferroviaire de marchandises toujours plus efficace et concurrentiel.

C'est facile à comprendre! Le Canada transporte plus de marchandises par habitant, sur de plus grandes distances, que tout autre pays de l'Occident. Le rail en transporte à lui seul 40 pour cent. Et dans l'Ouest canadien, où il y a des quantités énormes de charbon, de potasse, de soufre et de céréales, cette proportion grimpe à plus de 90 pour cent. Une grande quantité de ces produits est destinée à l'exportation, ce qui représente un bon cinquième de toute notre production nationale. Le rôle des chemins de fer est de transporter ces matières vers nos points d'exportation et des études récentes ont prouvé que les chemins de fer canadiens le font plus rapidement et plus économiquement, avec plus d'innovations technologiques et d'expertise que tout autre réseau ferroviaire au monde.



Le cinquième de la production nationale du Canada est exporté. Le chemin de fer est le mode de transport le plus efficace pour acheminer la marchandise vers les points d'exportation.

Pour l'instant, c'est formidable! Mais ça ne le sera pas longtemps sauf si nous investissons dès maintenant. La demande étant sans cesse croissante, nous nous devons d'y répondre en augmentant la capacité des voies. Pourquoi? Parce qu'au cours de la présente décennie, la croissance du trafic ferroviaire sera plus importante que celle des 50 dernières années réunies. Si nous voulons satisfaire à cette nouvelle demande et rester actif dans le marché mondial, les réseaux ferroviaires canadiens devront consacrer quelque $15 milliards de plus aux immobilisations au cours des dix prochaines années.



Au cours de la présente décennie, la croissance du trafic ferroviaire sera plus importante que celle des 50 dernières années réunies.

Nous savons déjà où il sera nécessaire d'augmenter notre capacité et nous savons aussi comment le faire de façon rentable. CN Rail possède le plus grand centre de recherche ferroviaire en Amérique du Nord. C'est de là que lui viennent toutes ses idées d'avant-garde dans les domaines de la technologie informatique, allant de la pose des rails à l'amélioration de la traction, en passant par les systèmes de contrôle du trafic. Cette technologie moderne et nos rigoureux programmes de formation font de CN Rail un chef de file mondial en matière de sécurité.

CN Rail possède le plus grand centre de recherche ferroviaire en Amérique du Nord. C'est de là que lui viennent toutes ses idées d'avant-garde qui permettent à notre industrie d'arriver à une meilleure rentabilité.

Bref, nous sommes bien occupés. Mais nous devrons l'être davantage, car l'avenir de notre pays repose en grande partie sur nos épaules.

Ron Lawless

Ron Lawless
Président — chef de la direction

CN RAIL
Une division du Canadien National

mots croisés

HORIZONTALEMENT

1 – Recherche hésitante.
2 – Attachement mutuel. – Allongé par traction.
3 – Accepter. – Reçut.
4 – Préf. priv. – Marque la réitération. – Grand lac.
5 – Personnage fantastique. – Table pour les sacrifices. – Unit dans le langage.
6 – Surveillant des forçats.
7 – Unique en son genre. – Corriger, reformer.
8 – Petit rôle. – Tribu sauvage du Canada.
9 – Agace les nerfs. – Débit.
10 – Coups de baguette. – Prén. fém. – Trois fois.
11 – Cabane des nègres. – Etat digne de pitié.
12 – Louanges. – Etre achevé au prix de.

VERTICALEMENT

1 – Relatif au tarif (pl.).
2 – Conduire en menant. – Pron. ind. – Symb. chim.
3 – Contraction convulsive de certains muscles du visage – Seras égal à.
4 – Enlever. – Braveras, auras la hardiesse.
5 – Etat d'un plan horizontal. – Télévision – Abrév. d'école.
6 – Nouveau. – Affaibli. – Article espagnol.
7 – Intérieur et profond. – Touché, peiné.
8 – Grande étendue d'eau salée. – Irritait.
9 – Conj. – Dans éternelle. – Refuté. – Pron. pers.
10 – Dire qu'une chose est fausse. – Enlever les dents.
11 – Femelle du porc. – Poursuivre, intenter en justice.
12 – Couper la tête d'un arbre. – Anneau de cordage (pl.).

mots cachés

5 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	C	R	I	N	M	A	I	S	T	U	S	R	P	E
2	N	N	O	R	M	A	L	A	A	H	U	S	O	N	S
3	V	I	D	E	R	O	N	T	C	O	U	R	S	E	S
4	I	D	E	U	I	G	E	E	T	U	T	O	L	E	O
5	E	S	E	T	H	E	P	L	I	E	R	L	N	S	U
6	R	S	O	S	E	E	I	S	V	C	E	R	T	E	S
7	T	R	O	I	S	O	R	I	E	Z	M	A	I	M	O
8	O	T	R	O	P	I	R	L	A	E	T	Y	K	E	N
9	R	O	I	S	O	E	L	E	V	E	R	O	E	R	N
10	I	E	I	R	R	E	V	O	I	R	E	N	T	A	E
11	S	E	I	O	M	E	T	R	E	E	R	S	A	M	N
12	E	M	N	E	L	I	E	D	S	O	U	S	I	U	V
13	E	T	N	U	O	M	R	R	O	L	E	S	O	O	I
14	T	T	O	N	I	Q	U	E	L	L	E	S	I	N	E
15	S	S	E	S	S	O	U	S	C	R	I	R	E	N	T

Activer

Certes
cours
courses

Ensorcellements
endurer
envie*
émis
entre
état
écru
être*
écrin

Forte

Lois

Mire
mais
miroir
nids
nées
normal

Osée
ordre
orne

Plier
poil

Quelles

Remis
rôles
rode
risée
rentrer
rues
rires
rase
riez
rayons
rois
rose

Sons
souscrirent
sont
sonne
sang
soies
sire
soulever
sous*
sentir
semer

Tonique
trou
tous
trois
trop
tels

Voire
voir
videront
vies

Zèle
zèbre

Réponse du no.: ROUTE

solutions



ANNONCES CLASSEES

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

A vendre maison (10 ans), 8849 - 93e rue, (2 minutes de la Faculté St-Jean), 4 chambres, 2 salles de bain, garage double, sous-sol fini, 85,000$. Contactez 466-3722.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

Dame demandée pour garder bébé 9 mois - 3 matins par semaine, chez moi - ouest de la ville. 452-5490.

Recherche maison de campagne dans un rayon de 15 milles autour de la ville, avec garage. Prix à discuter pour location. Contactez 469-4401 jour et 459-0031 le soir.

Dame demandée pour garder un bébé de 9 mois (3 matins). 452-5490.

A vendre Set de cuisine $150., set de salon & table $200., Machine à coudre Singers $200., matelas Sears Orthopedic $100., accessoires de salles de bain (bain, toilette, lavabo) $30., table à langer $50., tondeuse à gazon Toro $75.. Téléphonez au 462-2777.

Gardienne bilingue requise dans mon domicile (Petrolia) pour fille 5 ans (jardin demi-jours) et garçons (16 mois). Plein temps lundi à vendredi. 125$ par semaine. Débutant le 6 septembre. Contactez Carole 437-4472.

Recherche personne responsable pour s'occuper d'une fille de 12 ans et entretenir la maison, qui accepterait de demeurer chez nous pour une durée minimum de 4 mois. Salaire à discuter. Denis 437-1097.

Si vous êtes à la maison et que vous aimeriez travailler pourquoi ne pas venir en discuter avec d'autres personnes qui peut-être pourraient vous aider. Composez: 436-8725 (Carole) 465-7839 (Marie-Hélène)

CAPSULES

CHAUFFER À L'EAU

(SHS) Encore une fois, les scientifiques viennent de trouver un nouveau combustible moins cher et moins polluant que l'huile. Cette fois ce sont des chercheurs du Conseil national de recherches du Canada qui ont mis au point une mixture noire, mouillée, de la consistance du ketchup. Composé à 70% de charbon pulvérisé, 28% d'eau et 2% d'additifs chimiques, ce nouveau combustible devrait déloger l'indétrônablehuile à chauffage. Autre avantage de ce nouveau combustible synthétique : il diminue de 60% les émissions responsables des pluies acides. Bientôt en vente dans tous les supermarchés et quincailleries de votre votre localité.

VIVE L'ERREUR

(SHS) Lorsque l'on fait un travail trop vite, on risque de faire des erreurs. À partir de ce principe, le Dr Alan McHughen, de l'Université de Saskatchewan, a eu l'idée de faire pousser rapidement des plants de lin, en espérant que ceux-ci grandiraient tellement vite qu'il y aurait un tas d'erreurs génétiques dans les nouveaux plants. Avec un peu de chance, le Dr McHughen espérait qu'une de ces erreurs serait que le nouveau plant de lin pourrait vivre sur terrain salé comme on en retrouve beaucoup dans l'Ouest canadien. L'erreur tant souhaitée s'est réalisée et il ne reste plus au Dr McHughen qu'à vérifier si cette nouvelle propriété du lin se transmet tranquillement de génération en génération.

VISA LE BLANC, TIRA LE NOIR

(SHS) Vous souvenez-vous du Sheffield, ce destroyer britannique de 3 500 tonnes qui a été coulé par un missile français Exocet lors du conflit des Falkland ? Selon le magazine New Scientist, le système de protection du Sheffield, qui est conçu pour repérer et détruire tout missile s'approchant du navire, a bel et bien vu venir le missile lancé par les Argentins. Mais il y avait un hic ! Comme les Britanniques ont eux aussi des missiles Exocet et que la France est un allié, l'ordinateur du destroyer n'était programmé que pour abattre des missiles soviétiques ! Cette particularité du système de défense avait pour but d'éviter que les ordinateurs des différents navires britanniques ne se tirent les uns sur les autres en voyant à bord les missiles Exocet. La technologie devient drôlement sophistiquée, n'est-ce pas ?

RESPIRE COMME TEDDY BEAR

(SHS) Des chercheurs de l'Université de Californie ont mis au point un teddy bear dont la «respiration» peut être synchronisée à celle d'un enfant. En plaçant cet ourson à côté d'un enfant qui a des difficultés respiratoires causées par son système nerveux central, les chercheurs espèrent qu'il aidera l'enfant à relaxer et à bien respirer, prévenant ainsi un arrêt respiratoire pouvant lui être fatal.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Thomas D'Aquin — 8700 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv.*

Vous pourrez réaliser des gains intéressants en finissant des travaux en cours et en faisant de nouveaux projets. Profitez de cette journée pour faire passer votre famille au premier rang de vos préoccupations.

Verseau — *du 21 janv. au 19 fév.*

Tout ira bien pour vos affaires de coeur si vous savez montrer votre affection à ceux que vous aimez. Mais veillez à ce que votre vie sentimentale ne vous prenne pas trop de temps, car ce serait au détriment de vos affaires.

Poisson — *du 20 fév. au 20 mars*

Chez vous, les comportements sont presque toujours défavorables. Ils sont susceptibles de nuire à votre situation et de vous créer de redoutables rivalités, vis-à-vis des autres, vous rencontrerez de l'hostilité.



Bélier — *du 21 mars au 20 avril*

Durant cette journée, vous n'oserez pas accabler le destin, mais vous remercierez la Providence de l'ennui beaucoup plus grave qu'elle vous aura évité. Prenez garde aux impulsions et surtout aux conséquences qu'elles entraînent.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

Il faut prendre la vie comme elle vient sans jamais se révolter contre le destin. Toute révolte et toute action malveillante ne changeraient rien à la situation qui vous préoccupe en ce moment.

Gemeaux — *du 21 mai au 21 juin*

Votre meilleure chance est de ne jamais tomber dans les erreurs de jugement et de toujours suivre le droit chemin. Le moindre écart, la plus petite action illégale peuvent vous causer des torts préjudiciables.

Cancer — *du 22 juin au 22 juillet*

Les pis-aller ne peuvent pas durer indéfiniment. Ecoutez attentivement ce que l'on vous dira dans le milieu du travail de même que dans le milieu familial. Les astres vous conféreront une souplesse qui vous manque d'ordinaire.

Lion — *du 23 juillet au 23 août*

Vous vous ferez des relations qui dureront longtemps et qui sont dignes de votre intérêt. En vous penchant sur les souffrances d'un malade ou d'une personne âgée vous trouverez la solution d'un problème.

Vierge — *du 24 août au 22 sept.*

Une phrase que vous entendrez vous mettra la puce à l'oreille. Vous comprendrez pourquoi tout un chacun prenait des mines de conspirateur en vous croisant. C'est une excellente surprise.

Balance — *du 23 sept. au 23 oct.*

Ne calquez pas votre comportement sur celui d'un tiers qui n'est guère apprécié dans le milieu que vous fréquentez. Ses audaces vestimentaires et autres lui vont "comme un tablier à une vache". On ne se plaindra pas de cette manière.

Scorpion — *du 24 oct. au 22 nov.*

Ce qui vous pose un problème aujourd'hui sera résolu demain ou après-demain. Ne dramatisez donc pas. Une intervention de main de maître, vous sortira sûrement d'affaire. Pas d'inquiétude.

Sagittaire — *du 23 nov. au 21 déc.*

On vous convaincra du bien fondé de vos suppositions. Si votre conviction ne s'affaiblit pas foncez afin de limiter les dégâts déjà avancés. Il faut faire plaisir à votre famille. Excellentes affaires dans les stations de sport. B.O.P

L'égalité dans la légalité!

Par Claude Roberto

En Alberta, depuis la nouvelle loi de 1980 sur la division des biens en cas de divorce, les femmes n'ont pas besoin d'avoir contribué financièrement à la propriété de leur mari pour en recevoir une part. C'est l'un des sujets expliqués par Me Marie Moreau lors de la discussion ayant suivi lundi 17 octobre dans l'édifice de l'ONF à Edmonton la projection du film "Madame, vous avez rien".

La Fédération des femmes Canadiennes-françaises et l'Office National du Film organisèrent, avec l'aide d'Hélène Lapointe, cette soirée qui fut animée par Adrienne Bernard.

Le documentaire "Madame, vous avez rien" de la réalisatrice Dagmar Gueissaz, produit par l'ONF, expose la faiblesse devant la loi et la vulnérabilité économique que connaissent 4 femmes collaboratrices Québécoises, travailleuses non rénumérées et partenaires non reconnues. D'où l'intérêt de la discussion avec une avocate, Me Moreau, capable d'expliquer les lois albertaines.

Dans le film, Claire négocie ferme avec son mari afin d'être associée sur un pied d'égalité avec lui dans leur ferme avicole. Marguerite, à la tête d'une véritable dynastie familiale, a du poids dans l'entreprise agricole mais aucun statut légal. Elle éclaire donc ses brus sur leurs droits. Françoise, sa fille, aime son travail et veut être reconnue comme productrice. A côté de ces femmes qui luttent pour améliorer leur situation, Gisèle, fermière pendant 20 ans, a tout perdu à la suite d'un divorce et vit avec l'aide du bien-être social.

Ces femmes ont travaillé par vocation et par amour avec leur mari dans une entreprise qui appartenait à ce dernier. Ce sont des femmes collaboratrices, un terme récent pour désigner une réalité de toujours et appliqué à un demi-million de Canadiennes en milieu rural aussi bien qu'urbain.

D'après une enquête menée en 1975 au Québec par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, elles "n'existent souvent pas": pas de revenu, par d'impôts, pas de numéro d'assurance sociale, pas de régime des rentes. Elles consacrent pourtant en moyenne 29 heures par semaine dans l'entreprise, et parfois plus de 40 heures.

Les collaboratrices savent toutes ce qu'elles ont investi et elles se demandent ce qui va leur revenir en propre des bénéfices de leur vie de travail, au moment d'une séparation, d'un divorce ou d'un décès. Puisque les règles du mariage ne les rendent pas nécessairement l'égale de leur mari en ce qui concerne la propriété.

Au début du siècle, en Alberta, la femme mariée perdait tous ses biens et devenait une possession de son époux. Et la situation a évolué très lentement. Mentionnons, à titre d'exemple, le cas d'Irène Murdoch de Calgary, qui se vit refuser en 1974 par la Cour suprême de l'Alberta la moitié du ranch de son mari, auquel elle avait travaillé pendant 16 ans. Sa cause portée en appel à la Cour suprême du Canada, elle reçut le quart de la propriété en 1975.

Comme l'a précisé Me Moreau, les Albertaines sont maintenant mieux protégées, puisque la loi reconnaît leur travail à la maison et dans une entreprise. Evidemment il est difficile de prouver et d'évaluer en sommes d'argent leur contribution lorsqu'elles réclament une part des biens de leur mari. Les avocats prennent tout en considération, même les heures qu'une mère a passées à conduire ses enfants aux leçons de piano.

De plus, la valeur des propriétés augmente, ce qui donne lieu à de nombreux calculs en cour. Dans le cas d'une ferme de $20,000 ayant atteint le prix de $100,000, si la femme contribué à 50% à la bonne marche de l'exploitation, elle peut demander $40,000 en Alberta si son époux avait acheté l'entreprise avant le mariage.

Cependant nos lois provinciales protègent encore très mal les femmes vivant en union libre, même si elles ont des enfants. Souvent elles éprouvent d'énormes difficultés en cas de séparation ou du décès de leur homme. Me Moreau leur recommande d'être associées officiellement en tant que partenaire. En outre, il est important de prévoir des testaments, ce qui est très simple. Une femme en union libre doit donc juridiquement établir une relation d'affaires avec son conjoint.